



Service du secrétariat général et greffe

PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES

AVIS PUBLIC

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

PRENEZ NOTE que la **collecte des matières résiduelles se fera toutes les 2 semaines à compter du 1^{er} octobre 2024**. À partir de cette date, la collecte se fera en alternance chaque semaine entre le bac noir et le bac bleu.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le calendrier des collectes de matières résiduelles 2024 qui vous a été distribué ou le site Internet de la Ville (<https://www.saint-georges.ca>) à la section Service aux citoyens/Collecte des déchets et matières résiduelles/Calendrier et fréquence.

**Donné à Saint-Georges,
ce 25^e jour de septembre 2024.**


**M^e Isabelle Beaulieu, notaire
Greffière**